



Guide de l'Epargne

Construire une stratégie patrimoniale



Sommaire



INVESTIR : QUELS DISPOSITIFS ?

- 📍 Informations importantes
- 📍 Panorama des besoins d'épargne
- 📍 Les différents types de placement
- 📍 Les différentes solutions d'épargne
- 📍 Des solutions adaptées aux besoins des clients...



LEQUEL CHOISIR ? POUR QUELS BESOINS ?

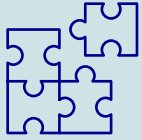
- 📍 L'assurance vie, un outil indispensable pour organiser votre patrimoine
- 📍 La fiscalité de l'assurance vie
- 📍 Le contrat de capitalisation, un produit d'épargne à long terme
- 📍 Le Plan d'Épargne Retraite, un contrat d'épargne retraite supplémentaire



BIEN INVESTIR, COMMENT ?

- 📍 Les règles de gestion du patrimoine
- 📍 Les 5 règles d'or pour l'investisseur
- 📍 Les bonnes pratiques de l'investisseur
- 📍 L'Épargne Responsable, de quoi parle-t-on ?
- 📍 L'eurocroissance
- 📍 Diversifier, quels objectifs et comment réussir ?
- 📍 Avantages de la Gestion Pilotée
- 📍 Gamme d'actifs réels





Investir : quels dispositifs ?

Informations importantes

Il est important de toujours rappeler que l'investissement sur les supports en unités de compte présente un risque de perte en capital. Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis par l'assureur, qui ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

L'investissement sur le support Eurocroissance⁽¹⁾ présente un risque de perte en capital. Avant l'échéance de la garantie, les montants investis dans l'Eurocroissance donnant lieu à constitution d'une provision de diversification sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant de l'évolution des marchés financiers. L'assureur ne s'engage que sur le nombre de parts de provision de diversification, mais pas sur leur valeur.

Concernant les FCPR et OPCI, actifs réels :

S'agissant des FCPR : Ce support est un Fonds Commun de Placement à Risque, présentant un risque élevé de perte en capital s'adresse aux adhérents souhaitant diversifier leurs placements sur un horizon de temps recommandé de 8 ans. Les arbitrages en sortie ne sont pas autorisés.

S'agissant des OPCI : En raison des particularités de ces unités de compte les frais de gestion annuels sur les OPCI sont plus élevés que sur une unité de compte classique (1,5 %) et les arbitrages en sortie ne sont pas autorisés.

Ces supports d'investissement en unités de compte ne vous sont proposés que s'ils correspondent à votre profil de connaissance et d'expérience en matière financière, à votre profil de risque et à votre horizon de placement.

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.



INVESTIR : QUELS DISPOSITIFS ?

■ Informations importantes

- Panorama des besoins d'épargne
- Les différents types de placement
- Les différentes solutions d'épargne
- Des solutions adaptées aux besoins des clients...



LEQUEL CHOISIR ? POUR QUELS BESOINS ?

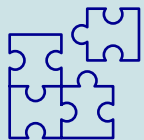
- L'assurance vie, un outil indispensable
- La fiscalité de l'assurance vie
- Le contrat de capitalisation, un produit d'épargne à long terme
- Le Plan d'Épargne Retraite, un contrat d'épargne retraite supplémentaire



BIEN INVESTIR, COMMENT ?

- Les règles de gestion du patrimoine
- Les 5 règles d'or de l'investisseur
- Les bonnes pratiques de l'investisseur
- L'Épargne Responsable, de quoi parle-t-on ?
- L'eurocroissance
- Diversifier, quels objectifs et comment réussir ?
- Avantages de la Gestion Pilotée
- Gamme d'actifs réels

(1) L'Eurocroissance est dénommé selon les contrats fonds Croissance ou fonds Eurocroissance AGIPI.



Investir : quels dispositifs ?

Panorama des besoins d'épargne

Transmettre son patrimoine

Préparer sa retraite

Faire fructifier son épargne existante

Financer les études/l'installation de ses enfants

Préparer l'achat de sa résidence principale
ou le financement d'un projet

Rémunérer son épargne de précaution

Se prémunir des aléas de la vie courante
(protection des biens Auto et Habitation, Santé, Famille...)



INVESTIR : QUELS DISPOSITIFS ?

- Informations importantes
- **Panorama des besoins d'épargne**
- Les différents types de placement
- Les différentes solutions d'épargne
- Des solutions adaptées aux besoins des clients...



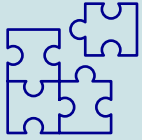
LEQUEL CHOISIR ? POUR QUELS BESOINS ?

- L'assurance vie, un outil indispensable
- La fiscalité de l'assurance vie
- Le contrat de capitalisation, un produit d'épargne à long terme
- Le Plan d'Épargne Retraite, un contrat d'épargne retraite supplémentaire



BIEN INVESTIR, COMMENT ?

- Les règles de gestion du patrimoine
- Les 5 règles d'or de l'investisseur
- Les bonnes pratiques de l'investisseur
- L'Épargne Responsable, de quoi parle-t-on ?
- L'eurocroissance
- Diversifier, quels objectifs et comment réussir ?
- Avantages de la Gestion Pilotée
- Gamme d'actifs réels

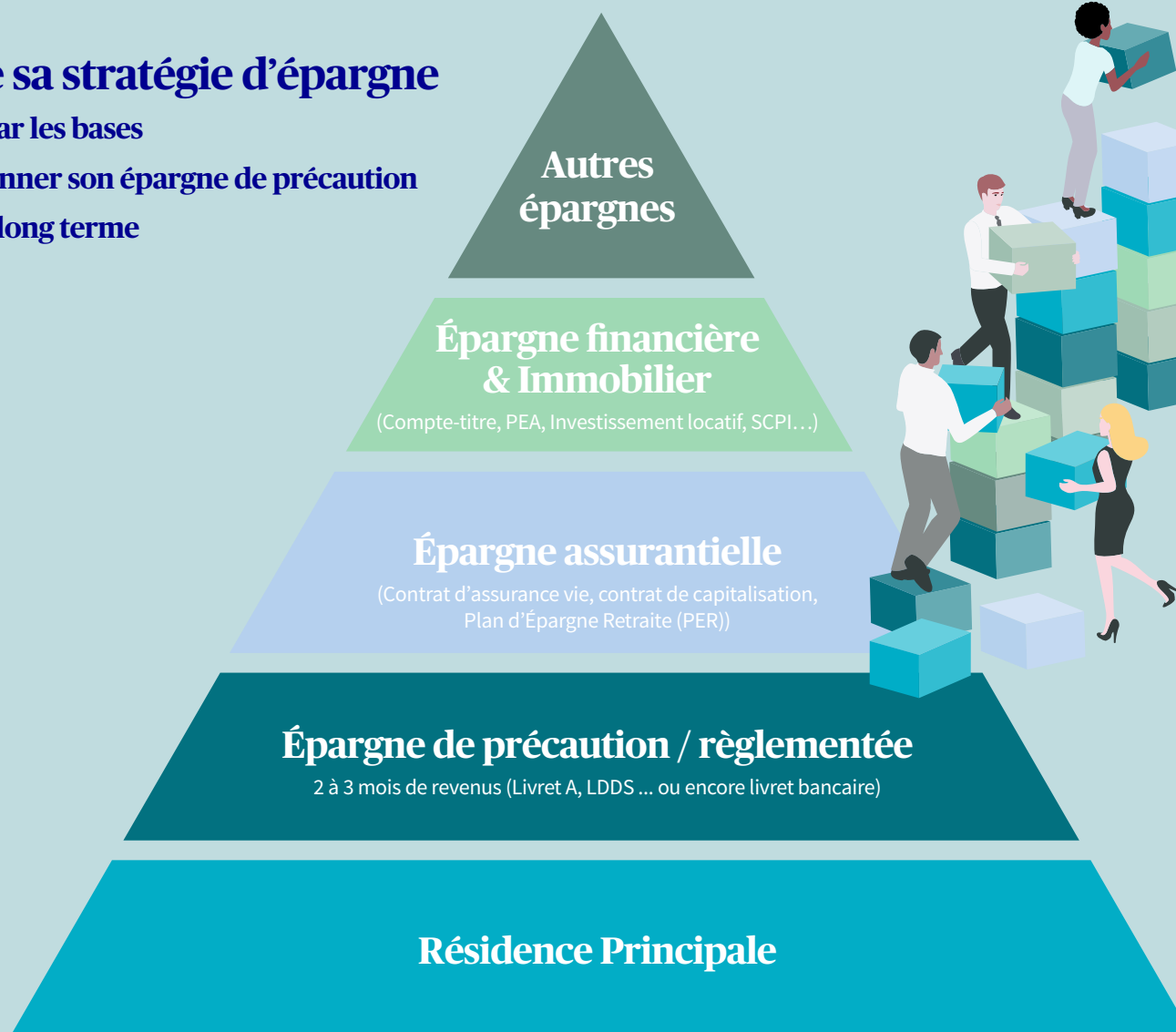


Investir : quels dispositifs ?

1 Les différents type de placement

Construire sa stratégie d'épargne

- Commencer par les bases
- Bien dimensionner son épargne de précaution
- Investir sur le long terme



INVESTIR : QUELS DISPOSITIFS ?

- Informations importantes
- Panorama des besoins d'épargne
- Les différents types de placement
- Les différentes solutions d'épargne
- Des solutions adaptées aux besoins des clients...



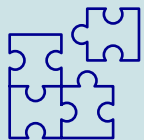
LEQUEL CHOISIR ? POUR QUELS BESOINS ?

- L'assurance vie, un outil indispensable
- La fiscalité de l'assurance vie
- Le contrat de capitalisation, un produit d'épargne à long terme
- Le Plan d'Épargne Retraite, un contrat d'épargne retraite supplémentaire



BIEN INVESTIR, COMMENT ?

- Les règles de gestion du patrimoine
- Les 5 règles d'or de l'investisseur
- Les bonnes pratiques de l'investisseur
- L'Épargne Responsable, de quoi parle-t-on ?
- L'eurocroissance
- Diversifier, quels objectifs et comment réussir ?
- Avantages de la Gestion Pilotée
- Gamme d'actifs réels



Investir : quels dispositifs ?

2 Les différentes solutions d'épargne

L'ÉPARGNE DE PRÉCAUTION



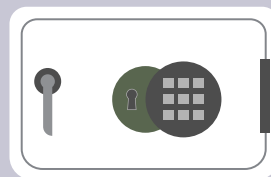
- Épargne réglementée : Livret A, Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS), Livret d'Épargne Populaire (LEP)
- Épargne Logement : Compte/Plan Épargne Logement (CEL/PEL)
- Plan d'Épargne Populaire (PEP)
- Livret Bancaire

L'ÉPARGNE FINANCIÈRE



- Les Valeurs Mobilières
- Plan Épargne Actions (PEA)
- Comptes-Titres
- SCPI
- Compte à terme

L'ÉPARGNE ASSURANTIELLE



- Contrat d'Assurance Vie
- Contrat de Capitalisation
- Épargne Retraite : Plan Épargne Retraite (PER)

AUTRES ÉPARGNES



- Épargne Salariale : Plan Épargne Entreprise (PEE)...
- Résidence principale
- Résidence secondaire
- Investissement locatif

Les  d'AXA

AXA propose des produits pour chaque gamme.



INVESTIR : QUELS DISPOSITIFS ?

- Informations importantes
- Panorama des besoins d'épargne
- Les différents types de placement
- Les différentes solutions d'épargne
- Des solutions adaptées aux besoins des clients...



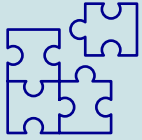
LEQUEL CHOISIR ? POUR QUELS BESOINS ?

- L'assurance vie, un outil indispensable
- La fiscalité de l'assurance vie
- Le contrat de capitalisation, un produit d'épargne à long terme
- Le Plan d'Épargne Retraite, un contrat d'épargne retraite supplémentaire



BIEN INVESTIR, COMMENT ?

- Les règles de gestion du patrimoine
- Les 5 règles d'or de l'investisseur
- Les bonnes pratiques de l'investisseur
- L'Épargne Responsable, de quoi parle-t-on ?
- L'eurocroissance
- Diversifier, quels objectifs et comment réussir ?
- Avantages de la Gestion Pilotée
- Gamme d'actifs réels



Investir : quels dispositifs ?

Des solutions adaptées à vos besoins

Livret A

Objectif :

- Constituer une épargne de précaution.

Taux et plafond :

- Taux fixé par l'État.
- Plafond : 22 950 € (hors intérêts)

Sortie :

- Disponible à tout moment.

Transmission :

- Entre dans la succession.

Détention :

- Un Livret A par personne.

PEL

Objectif :

- Épargner et bénéficier d'un prêt à taux préférentiel pour l'acquisition de la résidence principale (ou travaux).

Taux et plafond :

- Taux fixé par l'État.
- Plafond : 61 200 € (hors intérêts).

Sortie :

- Bloqué jusqu'à la date d'échéance du contrat.

Transmission :

- Entre dans la succession.

Détention :

- Un PEL par personne.

PEA

Objectif :

- Le PEA permet d'investir en Bourse (actions d'entreprises françaises ou européennes).

Plafond :

- 150 000 €.

Fonctionnement :

- Versements libres.
- Retrait total possible à tout moment
- Retrait partiel à partir de 5 ans.

Fiscalité :

- Avant 5 ans : Intérêts soumis à PFU⁽¹⁾ 30 % (IR⁽²⁾ 12,8 % + PS⁽³⁾ 17,2 %) + fermeture du plan à la date du retrait.
- Après 5 ans : exonéré d'IR (max 10 % du placement), le retrait peut aussi s'effectuer sous la forme d'une rente viagère.

Transmission :

- Entre dans la succession après déduction des prélèvements sociaux au moment du décès.

Assurance Vie

Objectif :

- L'assurance vie répond à plusieurs besoins patrimoniaux : placer son épargne, transmettre son patrimoine, protéger son conjoint ou avoir un complément de revenu pour sa retraite.

Plafond :

- Aucune limite de placement.

Fonctionnement :

- Versements libres.
- Sortie (rachat partiel / total) possible à tout moment sauf acceptation bénéficiaire ou mise en garantie.

Fiscalité :

- **Fiscalité des rachats :** Imposition de la part des intérêts en fonction de la date des versements correspondants, du montant et après application des éventuels abattements.
- **Fiscalité en cas de décès :** pour les primes versées avant 70 ans et après application d'abattement, taxation du capital décès (primes + plus-values) de 20 % jusqu'à 700 000 € puis 31,5 % au-delà.
- Pour les primes versées après 70 ans, abattement de 30 500 € tout contrat confondu et application des droits de mutation au delà.

Transmission :

- Grâce à la clause bénéficiaire : vous désignez librement la ou les personnes qui recevront l'épargne constituée, en cas de décès avant la liquidation du PER.

PER

Objectif :

- Le PER permet de se constituer un complément de retraite, disponible à partir de l'âge légal de départ en retraite ou de la liquidation des droits sous forme de rente ou en capital, sauf si le titulaire a opté irrévocablement pour une sortie en rente et sauf pour les droits correspondants aux versements obligatoires du salarié ou de l'employeur.

Plafond :

- Aucune limite de placement.

Fonctionnement :

- Versements libres et/ou programmés.
- Sortie à l'âge de la retraite uniquement (sauf cas de déblocage anticipé strictement prévus par la loi).

Fiscalité liée aux versements volontaires déductibles :

- Pendant la phase d'épargne, les versements sont déductibles, dans certaines limites.
- Sortie en capital : Capital à l'IR⁽²⁾, intérêts au PFU⁽¹⁾.
- Sortie en rente : soumis à l'IR⁽²⁾ et PS⁽³⁾.

Transmission (PER Assurantiel) :

- Grâce à la clause bénéficiaire : vous désignez librement la ou les personnes qui recevront votre capital à votre décès.



INVESTIR : QUELS DISPOSITIFS ?

■ Informations importantes

- Panorama des besoins d'épargne
- Les différents types de placement
- Les différentes solutions d'épargne
- Des solutions adaptées aux besoins des clients...



LEQUEL CHOISIR ? POUR QUELS BESOINS ?

- L'assurance vie, un outil indispensable

- La fiscalité de l'assurance vie

- Le contrat de capitalisation, un produit d'épargne à long terme

- Le Plan d'Épargne Retraite, un contrat d'épargne retraite supplémentaire



BIEN INVESTIR, COMMENT ?

- Les règles de gestion du patrimoine

- Les 5 règles d'or de l'investisseur

- Les bonnes pratiques de l'investisseur

- L'Épargne Responsable, de quoi parle-t-on ?

- L'eurocroissance

- Diversifier, quels objectifs et comment réussir ?

- Avantages de la Gestion Pilotée

- Gamme d'actifs réels



Lequel choisir ? Pour quels besoins ?

L'assurance vie, un outil indispensable pour organiser votre patrimoine



Constituer une épargne de long terme pour réaliser des projets et se construire un patrimoine

- Anticiper un achat immobilier
- Garantir un prêt immobilier via le nantissement du contrat d'assurance vie au profit de l'établissement prêteur ou de la banque
- Rechercher une valorisation potentielle supérieure aux livrets



Bénéficier d'une souplesse de versement dans le cadre fiscal de l'assurance vie

- Choisir les modalités de versements (libre ou programmé)...
- Pas de plafonds de versement



Diversifier ses investissements

- Contrat multi-supports qui offre plusieurs solutions d'investissement (support en euros, eurocroissance, unités de comptes) et différents modes de gestion selon les contrats



Protéger ses proches

- Préparer les études des enfants
- Aider ses enfants à s'installer
- Choisir de transmettre au(x) bénéficiaire(s) de son choix



Avoir une épargne disponible (sauf mise en garantie ou bénéficiaire acceptant)

- Le rachat⁽¹⁾ partiel ou total est possible à tout moment, sauf mise en garantie du contrat ou bénéficiaire acceptant



Préparer la retraite

- Disposer de revenus réguliers à la retraite (sortie en capital et/ou en rente selon les contrats). Voir fiche fiscalité.



INVESTIR : QUELS DISPOSITIFS ?

- Informations importantes
- Panorama des besoins d'épargne
- Les différents types de placement
- Les différentes solutions d'épargne
- Des solutions adaptées aux besoins des clients...



LEQUEL CHOISIR ? POUR QUELS BESOINS ?

- **L'assurance vie, un outil indispensable**
- La fiscalité de l'assurance vie
- Le contrat de capitalisation, un produit d'épargne à long terme
- Le Plan d'Épargne Retraite, un contrat d'épargne retraite supplémentaire



BIEN INVESTIR, COMMENT ?

- Les règles de gestion du patrimoine
- Les 5 règles d'or de l'investisseur
- Les bonnes pratiques de l'investisseur
- L'Épargne Responsable, de quoi parle-t-on ?
- L'eurocroissance
- Diversifier, quels objectifs et comment réussir ?
- Avantages de la Gestion Pilotée
- Gamme d'actifs réels

Pour rappel, les sommes investies sur des supports en unités de compte ou sur l'eurocroissance (avant l'échéance) présentent un risque de perte en capital.

(1) Opération soumise à fiscalité et à prélèvements sociaux.



Lequel choisir ? Pour quels besoins ?



La fiscalité de l'assurance vie

1 En cours de vie du contrat. (Selon fiscalité en vigueur au 01/01/2024)

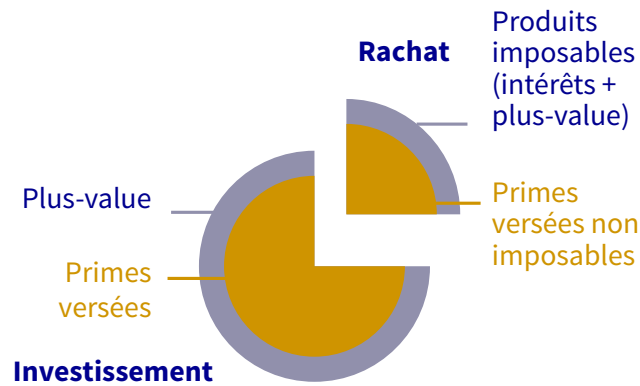
Imposition de la plus-value

En cas de rachat partiel ou total, la fiscalité et les prélèvements sociaux s'appliquent sur les produits (intérêts et plus-value).

Les primes versées restent exonérées.

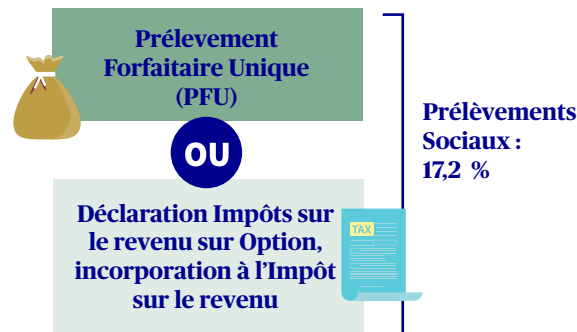
La fiscalité varie selon :

- l'ancienneté du contrat,
- sa nature,
- sa date de souscription et
- la date de versement des primes.



Fiscalité sur la part des produits relative aux versements effectués

Avec le contrat d'assurance vie, plus la détention du contrat est longue et plus la fiscalité des plus-values des rachats est favorable (sauf sur l'option globale intégration au barème de l'Impôt sur le revenu) + prélèvements sociaux de 17,2 %⁽³⁾.



	Avant 4 ans	Entre 4 et 8 ans	À partir de 8 ans (après abattement ⁽³⁾)
Produits générés par les versements effectués avant le 27/09/2017	PFL ⁽¹⁾ 35 %	PFL ⁽¹⁾ 15 %	PFL ⁽¹⁾ 7,5 % ⁽³⁾
	OU : imposition selon le barème de l'impôt sur le revenu (choix à exprimer lors du rachat)		
Produits générés par les versements effectués à compter du 27/09/2017	PFU ⁽²⁾ 12,8 %	PFU ⁽²⁾ 12,8 %	PFU ⁽²⁾ 7,5 % ⁽³⁾ : Pour les produits issus des versements inférieurs à 150k€
			PFU ⁽²⁾ 12,8 % ⁽³⁾ : Pour les produits issus des versements supérieurs à 150k€
	OU : imposition selon le barème de l'impôt sur le revenu (choix à exprimer lors de la déclaration de revenus) ⁽⁴⁾		

(1) Prélèvement forfaitaire libératoire de l'Impôt sur le revenu. (2) Prélèvement forfaitaire unique introduit par la loi de finances 2018 pour les revenus du patrimoine.

(3) Taux global en vigueur de 17,2 % depuis le 01 janvier 2018. (4) Si le seuil des primes versées encore investies sur l'ensemble des contrats d'assurance-vie et de capitalisation détenus par un même assuré excède 150 000 € au 31 décembre de l'année précédant le rachat, la fraction excédentaire des produits est soumise à un taux d'impôt de 12,8 % au lieu de 7,5 %.



INVESTIR : QUELS DISPOSITIFS ?

- Informations importantes
- Panorama des besoins d'épargne
- Les différents types de placement
- Les différentes solutions d'épargne
- Des solutions adaptées aux besoins des clients...



LEQUEL CHOISIR ? POUR QUELS BESOINS ?

- L'assurance vie, un outil indispensable
- La fiscalité de l'assurance vie
- Le contrat de capitalisation, un produit d'épargne à long terme
- Le Plan d'Épargne Retraite, un contrat d'épargne retraite supplémentaire



BIEN INVESTIR, COMMENT ?

- Les règles de gestion du patrimoine
- Les 5 règles d'or de l'investisseur
- Les bonnes pratiques de l'investisseur
- L'Épargne Responsable, de quoi parle-t-on ?
- L'eurocroissance
- Diversifier, quels objectifs et comment réussir ?
- Avantages de la Gestion Pilotée
- Gamme d'actifs réels



Lequel choisir ? Pour quels besoins ?

La fiscalité de l'assurance vie

2 Au moment du décès (selon fiscalité en vigueur au 01/01/2023)



L'imposition sur la plus-value du contrat dépend de :	Pour le conjoint survivant ou le partenaire pacsé ⁽¹⁾	Pour les autres bénéficiaires	
	EXONÉRATION	Primes versées avant 70 ans (art. 990 I du CGI) ⁽²⁾	Primes versées après 70 ans (art. 757 B du CGI)
➤ La date de souscription du contrat ➤ La date de versement des primes ➤ S'applique aux contrats souscrits depuis le 20 novembre 1991 et les primes versées après le 10 octobre 1998		➤ Abattement de 152 500 € par bénéficiaire ➤ Au-delà, taxation du capital décès à 20 % jusqu'à 700 000 € puis 31,25 %	➤ Abattement global de 30 500 € puis assujettissement⁽³⁾ de primes ou des prestations versées si celles-ci sont inférieures au montant des dites primes

Barème des droits de succession

Héritiers	Abattement individuel	Tranches après abattement	Taux par tranche
Descendant et ascendant en ligne directe	100 000 €	Jusqu'à 8 072 €	5 %
Petit enfant, arrière petit enfant	1 594 €	De 8 072 € à 12 109 €	10 %
		De 12 109 € à 15 932 €	15 %
		De 15 932 € à 552 324 €	20 %
		De 552 324 € à 902 838 €	30 %
		De 902 838 € à 1 805 677 €	40 %
Frère et sœur ⁽⁴⁾	15 932 €	Plus de 1 805 677 €	45 %
		Jusqu'à 24 430 €	35 %
Neveu et nièce	7 967 €	Plus de 24 430 €	45 %
Parents jusqu'au 4 ^e degré	1 594 €		55 %
Au-delà du 4 ^e degré	1 594 €		60 %
Héritier handicapé	159 325 €	Selon degré de parenté avec le défunt (se cumule avec les autres abattements)	

(1) Et sous certaines conditions, les frères et sœurs.

(2) Imposition forfaitaire des sommes versées au(x) bénéficiaire(s) dépassant 152 500 € (sommes dues à raison de primes versées depuis le 13 octobre 1998 taux forfaitaire de 20 % ou de 31,25 % en fonction de la part taxable).

(3) Abattement global qui s'apprécie quel que soit le nombre de bénéficiaires au contrat.

(4) Exonérés sous conditions.



INVESTIR : QUELS DISPOSITIFS ?

- Informations importantes
- Panorama des besoins d'épargne
- Les différents types de placement
- Les différentes solutions d'épargne
- Des solutions adaptées aux besoins des clients...



LEQUEL CHOISIR ? POUR QUELS BESOINS ?

- L'assurance vie, un outil indispensable
- La fiscalité de l'assurance vie
- Le contrat de capitalisation, un produit d'épargne à long terme
- Le Plan d'Épargne Retraite, un contrat d'épargne retraite supplémentaire



BIEN INVESTIR, COMMENT ?

- Les règles de gestion du patrimoine
- Les 5 règles d'or de l'investisseur
- Les bonnes pratiques de l'investisseur
- L'Épargne Responsable, de quoi parle-t-on ?
- L'eurocroissance
- Diversifier, quels objectifs et comment réussir ?
- Avantages de la Gestion Pilotée
- Gamme d'actifs réels



Lequel choisir ? Pour quels besoins ?

Le contrat de capitalisation, un produit d'épargne à long terme

Gestion



- Souplesse de placement (versements libres et/ou programmés, selon les montants minimum du contrat)
- Possibilité de changer de gestion en cours de contrat
- Disponibilité de l'épargne (rachat partiel ou total) sauf mise en garantie

Investissement



- Contrat multi-supports qui offre plusieurs solutions d'investissement (support en euros, eurocroissance, unités de comptes) et différents modes de gestion selon les contrats

Fiscalité



- Rachat ou dénouement (terme) au profit du souscripteur : les produits sont soumis au même régime fiscal que les contrats d'assurance vie
- En cas de décès du souscripteur : la valeur de rachat au jour du décès du souscripteur doit figurer à l'actif de la succession ; elle est imposable aux droits de succession selon les règles de droit commun
- Impôt sur la fortune immobilière (IFI) : seule la part représentative des actifs immobiliers de la valeur de rachat au 1^{er} janvier est soumise à l'IFI

Transmission



- Le contrat peut être transmis par donation notariée tout en gardant son antériorité fiscale
- En cas de succession, le contrat ne se dénoue pas au décès du souscripteur. L'héritier du contrat peut décider de le conserver avec son antériorité fiscale ou se faire rembourser la valeur du contrat



INVESTIR : QUELS DISPOSITIFS ?

- Informations importantes
- Panorama des besoins d'épargne
- Les différents types de placement
- Les différentes solutions d'épargne
- Des solutions adaptées aux besoins des clients...



LEQUEL CHOISIR ? POUR QUELS BESOINS ?

- L'assurance vie, un outil indispensable
- La fiscalité de l'assurance vie
- Le contrat de capitalisation, un produit d'épargne à long terme
- Le Plan d'Épargne Retraite, un contrat d'épargne retraite supplémentaire



BIEN INVESTIR, COMMENT ?

- Les règles de gestion du patrimoine
- Les 5 règles d'or de l'investisseur
- Les bonnes pratiques de l'investisseur
- L'Épargne Responsable, de quoi parle-t-on ?
- L'eurocroissance
- Diversifier, quels objectifs et comment réussir ?
- Avantages de la Gestion Pilotée
- Gamme d'actifs réels

Pour rappel, les sommes investies sur des supports en unités de compte ou sur l'eurocroissance (avant l'échéance) présentent un risque de perte en capital.



Lequel choisir ? Pour quels besoins ?

Le Plan d'Épargne Retraite, un contrat d'épargne retraite supplémentaire :



Contrat complet

- Le PER permet d'intégrer et de gérer tous les contrats de retraite supplémentaire (Exemple : contrats de retraite individuels, d'épargne salariale ou de contrats de retraite supplémentaire selon conditions pour les dispositifs collectifs)



Souplesse des versements

- Une épargne régulière pour préparer sa retraite petit à petit
- Versements libres ou programmés (choix du montant et de la périodicité) selon clauses et conditions du contrat



La disponibilité de l'épargne

- Avant la retraite, le contrat est non rachetable et l'épargne est bloquée mais il existe des cas de déblocage anticipé tels que l'achat de sa résidence principale⁽¹⁾ ou en cas d'accident de la vie (invalidité, décès du conjoint...)
- Départ à la retraite : Lors de la liquidation du contrat à l'âge de la retraite, possibilité de récupérer son épargne sous forme de capital (en une ou plusieurs fois) et / ou sous forme de rente à vie^(2), 3)



Cadre fiscal favorable

- Le contrat PER permet de constituer un complément de retraite en bénéficiant d'avantages fiscaux
- Possibilité de déduire les versements volontaires de ses revenus selon les conditions et limites fiscales du contrat PER/plafonds réglementaire. Les sommes seront fiscalisées à la liquidation du PER



INVESTIR : QUELS DISPOSITIFS ?

- Informations importantes
- Panorama des besoins d'épargne
- Les différents types de placement
- Les différentes solutions d'épargne
- Des solutions adaptées aux besoins des clients...



LEQUEL CHOISIR ? POUR QUELS BESOINS ?

- L'assurance vie, un outil indispensable
- La fiscalité de l'assurance vie
- Le contrat de capitalisation, un produit d'épargne à long terme
- Le Plan d'Épargne Retraite, un contrat d'épargne retraite supplémentaire



BIEN INVESTIR, COMMENT ?

- Les règles de gestion du patrimoine
- Les 5 règles d'or de l'investisseur
- Les bonnes pratiques de l'investisseur
- L'Épargne Responsable, de quoi parle-t-on ?
- L'eurocroissance
- Diversifier, quels objectifs et comment réussir ?
- Avantages de la Gestion Pilotée
- Gamme d'actifs réels

(1) Le rachat pour acquisition de la résidence principale est soumis à imposition, sauf pour les sommes issues des versements obligatoires.

(2) Sauf si le titulaire a opté irrévocablement pour une sortie en rente et sauf pour les droits correspondants aux versements obligatoires du salarié et de l'employeur.

(3) Quel que soit le choix de l'adhérent s'agissant des modalités de sorties, les sommes versées seront fiscalisées et supporteront également des prélèvements sociaux aux taux en vigueur au jour du règlement.



Bien investir, comment ?

Les règles de gestion de patrimoine

Constituer
une épargne
de précaution :
2 à 3 mois de
rémunération

Avoir 1 assurance
vie par personne
du foyer

Avoir 1 Plan
d'Épargne Retraite
par personne active

Épargner
régulièrement sur
ses contrats Épargne
& Retraite

Diversifier son
épargne et son
patrimoine



INVESTIR : QUELS DISPOSITIFS ?

- Informations importantes
- Panorama des besoins d'épargne
- Les différents types de placement
- Les différentes solutions d'épargne
- Des solutions adaptées aux besoins des clients...



LEQUEL CHOISIR ? POUR QUELS BESOINS ?

- L'assurance vie, un outil indispensable
- La fiscalité de l'assurance vie
- Le contrat de capitalisation, un produit d'épargne à long terme
- Le Plan d'Épargne Retraite, un contrat d'épargne retraite supplémentaire



BIEN INVESTIR, COMMENT ?

■ Les règles de gestion du patrimoine

- Les 5 règles d'or de l'investisseur
- Les bonnes pratiques de l'investisseur
- L'Épargne Responsable, de quoi parle-t-on ?
- L'eurocroissance
- Diversifier, quels objectifs et comment réussir ?
- Avantages de la Gestion Pilotée
- Gamme d'actifs réels



Bien investir, comment ?

Les 5 règles d'or de l'investisseur

1

Définir son horizon de placement selon son projet

On n'investit pas son épargne dans le même horizon de temps selon qu'elle serve à acquérir un bien, préparer sa retraite, protéger ses proches en vue de sa transmission.

2

Connaître son profil d'épargnant

Évaluez votre tolérance au risque en fonction de votre situation familiale (si vous êtes en couple, si vous avez des enfants, ou si vous êtes célibataire), de votre situation patrimoniale et professionnelle. Et aussi en fonction de vos connaissances et de votre expérience en matière financière.

3

Diversifier : ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier

La différence est une richesse. Investir sur des supports en unités de compte diversifiés (zones géographiques, secteurs d'activités, classes d'actifs), c'est se donner les meilleures chances de capturer des sources de rendement tout en se protégeant de la volatilité.

4

Investir régulièrement

Démarrez le plus tôt possible vos versements réguliers sur vos dispositifs d'épargne vous permet d'étaler dans le temps votre effort d'investissement, et ainsi constituer une épargne plus importante sur le long terme. Vous pouvez ajuster le montant et le rythme des versements en fonction de l'évolution de votre budget.

5

Maintenir son cap initial

La performance des marchés financiers fluctue à la hausse ou à la baisse, dans le temps. Ne laissez pas vos émotions l'emporter dans vos décisions d'investissement. Gardez la tête froide et malgré des turbulences passagères, maintenez le cap vers votre objectif patrimonial initial.



INVESTIR : QUELS DISPOSITIFS ?

- Informations importantes
- Panorama des besoins d'épargne
- Les différents types de placement
- Les différentes solutions d'épargne
- Des solutions adaptées aux besoins des clients...



LEQUEL CHOISIR ? POUR QUELS BESOINS ?

- L'assurance vie, un outil indispensable
- La fiscalité de l'assurance vie
- Le contrat de capitalisation, un produit d'épargne à long terme
- Le Plan d'Épargne Retraite, un contrat d'épargne retraite supplémentaire



BIEN INVESTIR, COMMENT ?

- Les règles de gestion du patrimoine
- Les 5 règles d'or de l'investisseur
- Les bonnes pratiques de l'investisseur
- L'Épargne Responsable, de quoi parle-t-on ?
- L'eurocroissance
- Diversifier, quels objectifs et comment réussir ?
- Avantages de la Gestion Pilotée
- Gamme d'actifs réels

Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis par l'assureur mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou la baisse dépendant en particulier des marchés financiers.



Bien investir, comment ?

Les bonnes pratiques de l'investisseur

#1

ÉVITER DE
METTRE SES
INVESTISSEMENTS
À LA MERCI
DE SES ÉMOTIONS



#2

NE PAS
SUCCOMBER
À LA TENTATION



#3

INVESTIR
DANS LE TEMPS



INVESTIR : QUELS DISPOSITIFS ?

- Informations importantes
- Panorama des besoins d'épargne
- Les différents types de placement
- Les différentes solutions d'épargne
- Des solutions adaptées aux besoins des clients...



LEQUEL CHOISIR ? POUR QUELS BESOINS ?

- L'assurance vie, un outil indispensable
- La fiscalité de l'assurance vie
- Le contrat de capitalisation, un produit d'épargne à long terme
- Le Plan d'Épargne Retraite, un contrat d'épargne retraite supplémentaire



BIEN INVESTIR, COMMENT ?

- Les règles de gestion du patrimoine
- Les 5 règles d'or de l'investisseur
- Les bonnes pratiques de l'investisseur
- L'Épargne Responsable, de quoi parle-t-on ?
- L'eurocroissance
- Diversifier, quels objectifs et comment réussir ?
- Avantages de la Gestion Pilotée
- Gamme d'actifs réels



Bien investir, comment ?

Les bonnes pratiques de l'investisseur

#1 Éviter de mettre ses investissements à la merci de ses émotions

Euphorie

« Ce marché est fantastique !
J'achète plus ! »

Enthousiasme, excitation

« J'achète ! Si j'attends plus, je vais manquer la tendance... »

Optimisme

« Humm... Ce marché m'a l'air intéressant, voyons voir ! »

Inquiétude, déni

« C'est juste une correction à court terme ! »

Désolation, panique

« Il faut que je sorte de là ! Je vends ! »

Soulagement, optimisme

« Humm... Ce marché m'a l'air intéressant, voyons voir ! »

Capitulation, découragement

« Ce marché est fou ! Je dois rester à l'écart ! »



INVESTIR : QUELS DISPOSITIFS ?

- Informations importantes
- Panorama des besoins d'épargne
- Les différents type de placement
- Les différentes solutions d'épargne
- Des solutions adaptées aux besoins des clients...



LEQUEL CHOISIR ? POUR QUELS BESOINS ?

- L'assurance vie, un outil indispensable
- La fiscalité de l'assurance vie
- Le contrat de capitalisation, un produit d'épargne à long terme
- Le Plan d'Épargne Retraite, un contrat d'épargne retraite supplémentaire



BIEN INVESTIR, COMMENT ?

- Les règles de gestion du patrimoine
- Les 5 règles d'or de l'investisseur
- Les bonnes pratiques de l'investisseur
 - L'Épargne Responsable, de quoi parle-t-on ?
 - L'eurocroissance
- Diversifier, quels objectifs et comment réussir ?
- Avantages de la Gestion Pilotée
- Gamme d'actifs réels



Bien investir, comment ?

Les bonnes pratiques de l'investisseur

#2 Ne pas succomber à la tentation

Une perte de 100 € provoque
2 fois plus de douleur qu'un gain
de 100 € ne provoque de plaisir !

Douleur de perdre



Plaisir lié au gain



INVESTIR : QUELS DISPOSITIFS ?

- Informations importantes
- Panorama des besoins d'épargne
- Les différents types de placement
- Les différentes solutions d'épargne
- Des solutions adaptées aux besoins des clients...



LEQUEL CHOISIR ? POUR QUELS BESOINS ?

- L'assurance vie, un outil indispensable
- La fiscalité de l'assurance vie
- Le contrat de capitalisation, un produit d'épargne à long terme
- Le Plan d'Épargne Retraite, un contrat d'épargne retraite supplémentaire



BIEN INVESTIR, COMMENT ?

- Les règles de gestion du patrimoine
- Les 5 règles d'or de l'investisseur
- Les bonnes pratiques de l'investisseur
- L'Épargne Responsable, de quoi parle-t-on ?
- L'eurocroissance
- Diversifier, quels objectifs et comment réussir ?
- Avantages de la Gestion Pilotée
- Gamme d'actifs réels

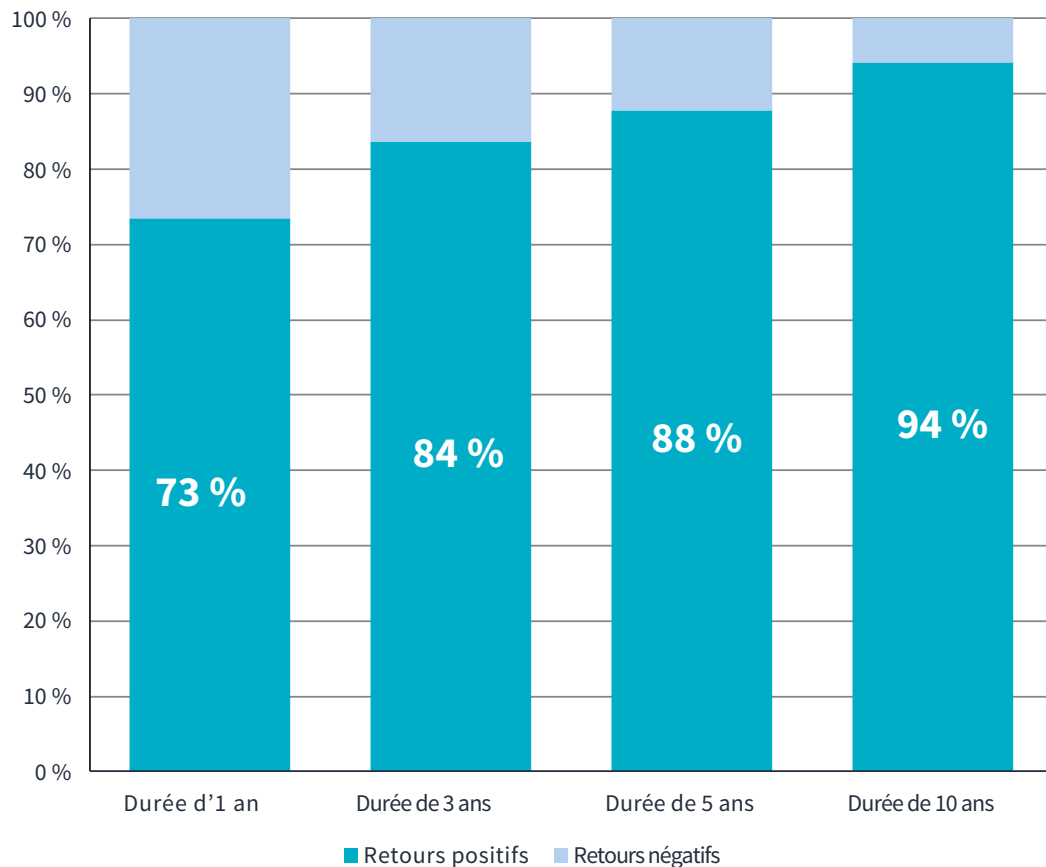


Bien investir, comment ?

Les bonnes pratiques de l'investisseur

#3 Investir dans le temps

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



Historiquement, si un investisseur détient des actions pendant seulement une année, il sera gagnant dans 73 % des cas.

En prolongeant sa période de détention à 10 ans, sa probabilité de gain sera de 94 %.



INVESTIR : QUELS DISPOSITIFS ?

- Informations importantes
- Panorama des besoins d'épargne
- Les différents types de placement
- Les différentes solutions d'épargne
- Des solutions adaptées aux besoins des clients...



LEQUEL CHOISIR ? POUR QUELS BESOINS ?

- L'assurance vie, un outil indispensable
- La fiscalité de l'assurance vie
- Le contrat de capitalisation, un produit d'épargne à long terme
- Le Plan d'Épargne Retraite, un contrat d'épargne retraite supplémentaire



BIEN INVESTIR, COMMENT ?

- Les règles de gestion du patrimoine
- Les 5 règles d'or de l'investisseur
- Les bonnes pratiques de l'investisseur
- L'Épargne Responsable, de quoi parle-t-on ?
- L'eurocroissance
- Diversifier, quels objectifs et comment réussir ?
- Avantages de la Gestion Pilotée
- Gamme d'actifs réels



Bien investir, comment ?

L'Épargne Responsable, de quoi parle-t-on ?

L'épargne responsable cherche à **concilier la recherche de performance financière avec le respect des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance)**.



Pour la réglementation SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), un investissement durable doit respecter au moins l'un des trois critères suivants :

Contribuer positivement à un objectif environnemental et/ou social

Ne pas nuire aux grands facteurs environnementaux ou sociaux

Être réalisé dans des activités ayant de bonnes pratiques de gouvernance

76 %
des français déclarent
se mobiliser en faveur
de la consommation
responsable

Source : 15^e baromètre Greenflex-Ademe de la consommation responsable 2022

Exemples

Investissements dans des entreprises :

■ Œuvrant en faveur de la protection de la biodiversité, de la lutte contre le réchauffement climatique ...

Investissements dans des entreprises :

■ Qui contribuent à améliorer les conditions de vie des citoyens, notamment dans le domaine de l'éducation et de la santé ...

Investissements dans des entreprises :

■ Qui sont, par exemple, transparentes sur la rémunération de leurs dirigeants, respectent la parité femmes/hommes.

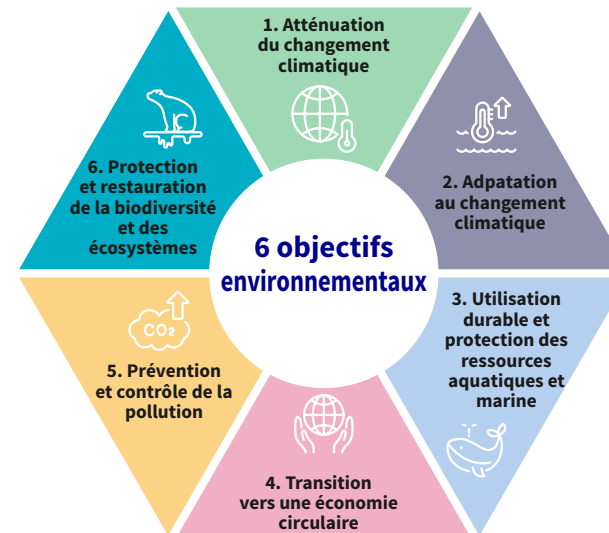


Qu'est-ce qu'un investissement orienté vers un objectif environnemental ?

L'Union européenne a défini une liste précise des activités durables, en s'appuyant sur 6 objectifs environnementaux (Taxonomie). **Un investissement orienté vers un objectif environnemental** est un investissement qui doit **contribuer à l'un de ces objectifs, sans avoir d'impact négatif sur les autres**, tout en **respectant les garanties sociales minimales** (droit humain, etc.)



Ces critères étant très exigeants, le pourcentage d'alignement, c'est-à-dire la proportion d'investissement répondant à ces objectifs, est encore aujourd'hui, limité dans de nombreux produits financiers.



INVESTIR : QUELS DISPOSITIFS ?

- Informations importantes
- Panorama des besoins d'épargne
- Les différents types de placement
- Les différentes solutions d'épargne
- Des solutions adaptées aux besoins des clients...



LEQUEL CHOISIR ? POUR QUELS BESOINS ?

- L'assurance vie, un outil indispensable
- La fiscalité de l'assurance vie
- Le contrat de capitalisation, un produit d'épargne à long terme
- Le Plan d'Épargne Retraite, un contrat d'épargne retraite supplémentaire



BIEN INVESTIR, COMMENT ?

- Les règles de gestion du patrimoine
- Les 5 règles d'or de l'investisseur
- Les bonnes pratiques de l'investisseur
- L'Épargne Responsable, de quoi parle-t-on ?
- L'eurocroissance
- Diversifier, quels objectifs et comment réussir ?
- Avantages de la Gestion Pilotée
- Gamme d'actifs réels

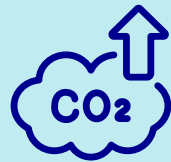


Bien investir, comment ?

L'Épargne Responsable, de quoi parle-t-on ?

Qu'est ce qu'un investissement qui limite les impacts négatifs ?

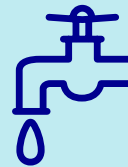
Vous pouvez à travers vos choix d'investissement, **maîtriser ou réduire le financement d'activités pouvant avoir des impacts négatifs sur l'environnement et la société (PAI, Principal Adverse Impact).**



Emissions de gaz à effet de serre



Activités ayant un impact négatif sur la biodiversité



Consommation excessive d'eau



Production de déchets dangereux



Questions sociales et du respect de la personne

Exemples

- En investissant dans une **entreprise pétrolière**, cela génère un effet négatif sur l'environnement en contribuant à favoriser les émissions de gaz à effet de serre.
- Un **placement tenant compte d'impacts sur la biodiversité**, permettra de ne pas investir dans des entreprises dont les installations émettent des rejets polluants dans l'océan.

Les bons réflexes à avoir pour investir de manière responsable

1

Identifier les thématiques responsables qui vous intéressent :
environnementales, sociales ou de gouvernance.

2

Faites-en part à votre conseiller
qui vous conseillera une solution adaptée à vos objectifs.

Vous pourrez

- Définir la part que vous souhaitez dédier à un investissement responsable et/ou un investissement doté d'un objectif environnemental majeur.
- Identifier les impacts négatifs que vous souhaitez limiter.



INVESTIR : QUELS DISPOSITIFS ?

- Informations importantes
- Panorama des besoins d'épargne
- Les différents types de placement
- Les différentes solutions d'épargne
- Des solutions adaptées aux besoins des clients...



LEQUEL CHOISIR ? POUR QUELS BESOINS ?

- L'assurance vie, un outil indispensable
- La fiscalité de l'assurance vie
- Le contrat de capitalisation, un produit d'épargne à long terme
- Le Plan d'Épargne Retraite, un contrat d'épargne retraite supplémentaire



BIEN INVESTIR, COMMENT ?

- Les règles de gestion du patrimoine
- Les 5 règles d'or de l'investisseur
- Les bonnes pratiques de l'investisseur
- L'Épargne Responsable, de quoi parle-t-on ?
- L'eurocroissance
- Diversifier, quels objectifs et comment réussir ?
- Avantages de la Gestion Pilotée
- Gamme d'actifs réels



Bien investir, comment ?



L'eurocroissance

3^e pilier du contrat d'assurance vie, le support Eurocroissance d'AXA offre une alternative au support Euros en complément des Unités de Compte.



Une garantie de 100% du capital net investi au terme

En investissant 10 000 € net de frais sur versement, je suis assuré de récupérer un minimum de 10 000 € à 10 ans.



Une performance potentielle supérieure à celle du fonds Euros

Grâce à une allocation diversifiée sur des actifs réels et non cotés et au contrôle de la volatilité.



Une épargne qui reste disponible

Avant l'échéance, l'épargne est disponible avec un risque de perte en capital selon l'évolution des marchés.



Une solution responsable et durable

en ligne avec l'engagement d'AXA de lutter contre le réchauffement climatique et de réduire l'empreinte carbone de ses investissements.

L'investissement sur le support Eurocroissance présente un risque de perte en capital. Sur le support Eurocroissance, l'entreprise d'assurance ne s'engage que sur le nombre de parts de provision de diversification mais pas sur leur valeur. Avant l'échéance de la garantie du support Eurocroissance, les montants investis sur ce fonds ne sont pas garantis et sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers.

Les investissements dans le support Eurocroissance

Exclusion des secteurs controversés

0%

Tabac
Charbon
Sables bitumineux
Armes controversées
Huile de palme non durable

Investissement dans des actifs verts

> 50% d'actifs verts en 2023

Réduction de l'empreinte carbone

→ Investissements dans des actifs à faible empreinte carbone ou alignés avec une trajectoire compatible à un scénario + 1,5°C (Accords de Paris sur le climat).

Investissement dans des actifs réels/actions



- Diversifier les investissements pour optimiser la performance potentielle
- Engagements dans des fonds d'infrastructures renouvelables (éoliennes, panneaux solaires...)
- Investissement direct dans des forêts françaises et européennes
- Investissement dans l'immobilier HQE (haute qualité environnementale)
- Actions françaises, européennes et internationales dont une partie investie dans des petites et moyennes entreprises européennes



Investissement dans des obligations / green bonds

- Garantir une récurrence des rendements via des obligations d'État (50 % françaises)
- Financer des entreprises françaises, européennes et mondiales via :
 - des obligations d'entreprises, de très bonne qualité, au rendement supérieur à celui des obligations d'État
 - des green bonds (obligations vertes) pour financer des projets liés à la transition énergétique
 - de la dette privée (prêts à des entreprises privées françaises)



INVESTIR : QUELS DISPOSITIFS ?

- Informations importantes
- Panorama des besoins d'épargne
- Les différents types de placement
- Les différentes solutions d'épargne
- Des solutions adaptées aux besoins des clients...



LEQUEL CHOISIR ? POUR QUELS BESOINS ?

- L'assurance vie, un outil indispensable
- La fiscalité de l'assurance vie
- Le contrat de capitalisation, un produit d'épargne à long terme
- Le Plan d'Épargne Retraite, un contrat d'épargne retraite supplémentaire



BIEN INVESTIR, COMMENT ?

- Les règles de gestion du patrimoine
- Les 5 règles d'or de l'investisseur
- Les bonnes pratiques de l'investisseur
- L'Épargne Responsable, de quoi parle-t-on ?
- L'eurocroissance
 - Diversifier, quels objectifs et comment réussir ?
 - Avantages de la Gestion Pilotée
 - Gamme d'actifs réels



Bien investir, comment ?

Diversifier, quels objectifs et comment réussir ?

Diversifier pour...



Rechercher une éventuelle performance

→ Le temps diminue les effets du risque sur le rendement et augmente les chances d'obtenir un rendement éventuel intéressant



Donner du sens à son épargne

→ Avoir accès à une sélection de supports disposant de labels finance durable (ex : Label ISR, Label Greenfin...)
→ Choisir d'investir dans des activités durables d'un point de vue environnemental et/ou social



Limiter le risque global de l'allocation

→ Diversifier son portefeuille consiste à sélectionner des unités de compte aux caractéristiques et aux niveaux de risque différents
→ Par exemple en investissant sur des zones géographiques, des secteurs d'activités et des classes d'actifs différentes (actions européennes, obligations à hauts rendements, investissements dans des actifs réels immobiliers ou infrastructures...)



Adapter le risque à son profil d'épargnant

→ Le choix des supports est déterminé en fonction du profil de risque et de l'horizon d'investissement

→ UC (Unité de compte) ≠ Actions
→ UC = tout ce qui n'est pas le fonds euros/croissance

Pour rappel, les sommes investies sur des supports en unités de compte ou sur l'eurocroissance (avant l'échéance) présentent un risque de perte en capital.



Quelles UC choisir ?



Dans quelle proportion ?



Comment arbitrer ?
Où trouver l'expertise requise ?



INVESTIR : QUELS DISPOSITIFS ?

- Informations importantes
- Panorama des besoins d'épargne
- Les différents types de placement
- Les différentes solutions d'épargne
- Des solutions adaptées aux besoins des clients...



LEQUEL CHOISIR ? POUR QUELS BESOINS ?

- L'assurance vie, un outil indispensable
- La fiscalité de l'assurance vie
- Le contrat de capitalisation, un produit d'épargne à long terme
- Le Plan d'Épargne Retraite, un contrat d'épargne retraite supplémentaire



BIEN INVESTIR, COMMENT ?

- Les règles de gestion du patrimoine
- Les 5 règles d'or de l'investisseur
- Les bonnes pratiques de l'investisseur
- L'Épargne Responsable, de quoi parle-t-on ?
- L'eurocroissance
- Diversifier, quels objectifs et comment réussir ?
- Avantages de la Gestion Pilotée
- Gamme d'actifs réels



Bien investir, comment ?

Avantages de la Gestion pilotée

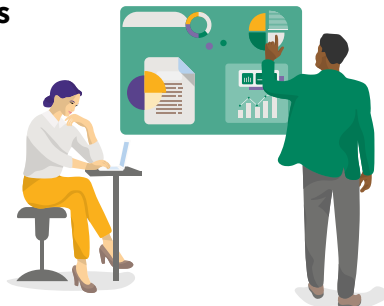
La Gestion pilotée Perspectiv'ESG s'adresse aux clients qui souhaitent déléguer la gestion de leur contrat d'assurance-vie à des experts dans le but de faire fructifier leur placement.

Une solution clé en main dans un univers d'investissement diversifié

Avec la **Gestion Pilotée Perspectiv'ESG**, le client donne mandat à AXA qui prend conseil auprès d'AXA IM Select, pour effectuer les choix d'investissements.

L'épargne est ainsi répartie sur une large gamme de supports d'investissement en **unités de compte, fonds Croissance, support en euros**, en prenant en compte horizon de placement et profils de risque. L'univers d'investissement permet d'accéder à :

- **Des supports en unités de compte** : cotés en bourse (OPCVM actions, obligations ou Mixtes) et non cotés (fonds d'investissement alternatif, de capital investissement ou de dette privée)
- **plusieurs styles de gestions** (active, indicielle...)
- **diverses zones géographiques** (Europe, Asie Pacifique, Amérique du Nord...)
- **un univers en architecture ouverte en investissant via des sociétés de gestion reconnues**



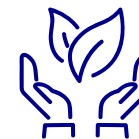
Une Offre

Flexible

Des arbitrages réguliers entre les différents supports d'investissement sont réalisés pour s'adapter aux conditions des marchés financiers et au profil d'épargnant du client, dans une recherche permanente de performance à long terme.

Responsable

Grâce à la Gestion pilotée Perspectiv'ESG, votre épargne est mise au service de la transition et du développement durable. Au moins 80 % des supports en unités de compte éligibles à la Gestion pilotée Perspectiv'ESG ont un objectif d'investissement durable (au sens de l'article 9 du règlement européen « SFDR ») ou adoptent une approche significativement engageante dans la prise en compte de critères extra financiers (au sens de l'AMF)⁽¹⁾.



Compétitive

Les frais de gestion sont optimisés au profit de la recherche de performance pour votre épargne.

0,25 %
par an

de frais de mandat sur la part en unités de compte (soit un total de frais de gestion de 1,21 % max par an sur les unités de compte).

(1) Au sens de la recommandation AMF DOC-2020-03, les caractéristiques extra-financières sont considérées comme un élément central de la communication lorsqu'elles sont présentées soit dans le Document d'information Clé (DIC), soit dans la documentation commerciale au-delà d'une évocation concise.



INVESTIR : QUELS DISPOSITIFS ?

- Informations importantes
- Panorama des besoins d'épargne
- Les différents types de placement
- Les différentes solutions d'épargne
- Des solutions adaptées aux besoins des clients...



LEQUEL CHOISIR ? POUR QUELS BESOINS ?

- L'assurance vie, un outil indispensable
- La fiscalité de l'assurance vie
- Le contrat de capitalisation, un produit d'épargne à long terme
- Le Plan d'Épargne Retraite, un contrat d'épargne retraite supplémentaire



BIEN INVESTIR, COMMENT ?

- Les règles de gestion du patrimoine
- Les 5 règles d'or de l'investisseur
- Les bonnes pratiques de l'investisseur
- L'Épargne Responsable, de quoi parle-t-on ?
- L'eurocroissance
- Diversifier, quels objectifs et comment réussir ?
- Avantages de la Gestion Pilotée
- Gamme d'actifs réels



Bien investir, comment ?

Gamme d'actifs réels

Les Actifs Réels désignent traditionnellement des actifs tangibles, physiques, ayant une valeur intrinsèque (infrastructures, immobilier, capital investissement...). Les actifs réels désignent traditionnellement des actifs tangibles, physiques, c'est-à-dire des actifs que l'on peut voir et toucher (par ex, infrastructure, immobilier, capital-investissement...). Ils se distinguent des classes d'actifs traditionnelles (par ex : actions, obligations...) et permettent de mieux diversifier votre épargne car ils sont généralement peu corrélés à l'évolution des marchés financiers.

Nous attirons cependant votre attention sur le fait que les supports en unités de compte désignés « actifs réels » par AXA détiennent en portefeuille une part plus ou moins importante d'actifs soumise à l'évolution des marchés financiers conformément aux lois et règlements en vigueur.



(1) Nous attirons cependant votre attention sur le fait que les supports en unités de compte désignés 'actifs réels' par AXA détiennent en portefeuille une part plus ou moins importante d'actifs soumis à l'évolution des marchés financiers, conformément aux lois et règlements en vigueur.



INVESTIR : QUELS DISPOSITIFS ?

- Informations importantes
- Panorama des besoins d'épargne
- Les différents types de placement
- Les différentes solutions d'épargne
- Des solutions adaptées aux besoins des clients...



LEQUEL CHOISIR ? POUR QUELS BESOINS ?

- L'assurance vie, un outil indispensable
- La fiscalité de l'assurance vie
- Le contrat de capitalisation, un produit d'épargne à long terme
- Le Plan d'Épargne Retraite, un contrat d'épargne retraite supplémentaire



BIEN INVESTIR, COMMENT ?

- Les règles de gestion du patrimoine
- Les 5 règles d'or de l'investisseur
- Les bonnes pratiques de l'investisseur
- L'Épargne Responsable, de quoi parle-t-on ?
- L'eurocroissance
- Diversifier, quels objectifs et comment réussir ?
- Avantages de la Gestion Pilotée
- Gamme d'actifs réels

AXA vous répond sur :



Votre **Espace Client**

Retrouvez l'ensemble
de vos services en ligne sur axa.fr